

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 5 février 2008

n° 2

page 1/1

Rapporteur : **Monsieur Joël TONDUSSON**

OBJET : **Fête des Châtelleraudais - Edition 2008 -
Partenariat avec les entreprises**

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la Fête des Châtelleraudais, qui a lieu cette année les 20 et 21 juin 2008, la Ville de Châtellerault est amenée à contracter des conventions de partenariat avec des entreprises.

* * * * *

CONSIDERANT que deux types de partenariat sont prévus :

- Partenariats basés sur un apport financier,
- Partenariats basés sur un échange de marchandises ou de prestations valorisées,

Le conseil municipal, ayant délibéré, décide d'autoriser le maire à signer toutes les conventions avec les partenaires.

UNANIMITE

CERTIFIE EXECUTOIRE

Par le maire de CHATELLERAULT

Transmis à la Sous Préfecture

Le 11.02.08 n° 954

Publié en mairie

Le 6.02.08

Pour le maire et par délégation,

La directrice générale adjointe des services

Paquita BANNIER-GAUTHIER